Vingt-et-quatrième réunion du Groupe régional AFI de Planification et de Mise en œuvre (APIRG/24)
(Réunion virtuelle – 2 au 4 Novembre 2021)

IATA Fly Net Zero by 2050- Défis de quantification de l'efficacité opérationnelle de la gestion du trafic aérien (ATM) et de l'infrastructure.

(Note presentée par IATA)

RESUME
La présente note de travail donne un bref aperçu sur l'engagement des compagnies aériennes à atteindre l'objectif de zéro émission nette pour 2050 - **l'IATA Fly Net Zero 2050**. La note aussi souligne l'importance de coordonner nos efforts, dans l'ensemble du secteur du transport aérien, pour mettre en œuvre des initiatives qui peuvent atténuer l'impact du changement climatique. La note de travail se concentrera sur l'élément d'efficacité opérationnelle de l'infrastructure et de la gestion du trafic aérien (ATM) de la stratégie de réduction des émissions de CO2. La note de travail mettra en évidence certains des défis auxquels sont confrontées les parties prenantes lors de la quantification de l'efficacité de la gestion du trafic aérien (ATM) associée à la mise en œuvre des trajectoires préférées des usagers et les routes aléatoires (FRA), **Mesures de la Réunion conformément au paragraphe 3**

REFRENCE(S)	IATA Fly Net Zero 2050
Objectifs stratégiques	**B- Capacité et efficacité de la navigation aérienne.** **E - Protection environnementale.**

1 INTRODUCTION

1.1 Les compagnies aériennes membres de l'IATA ont adopté une résolution pour soutenir les émissions nettes de carbone d'ici 2050 lors de l'IATA 77e assemblée générale annuelle qui s'est tenue à Boston, aux États-Unis, le 4 octobre 2021. La résolution met le transport aérien en conformité avec les objectifs de l'accord de Paris visant à limiter réchauffement climatique à 1,5°C.

1.2 Les projections actuelles estiment que la demande de voyages de passagers aériens en 2050 dépassera les 10 milliards. Les émissions de carbone prévues pour 2021-2050 sur une trajectoire de

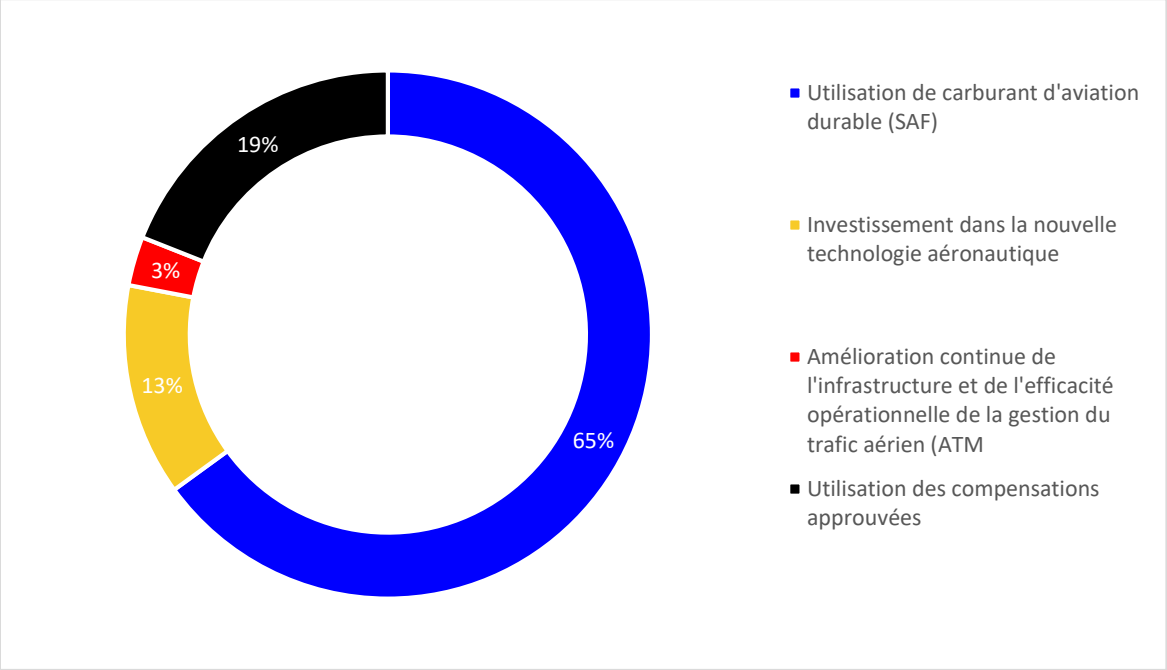
« business as usual » devraient être de 21,2 gigatonnes de CO2

1.3 Atténuer cette quantité de carbone sera un énorme défi technologique. Le succès nécessitera les efforts coordonnés de l'ensemble de l'industrie, y compris les compagnies aériennes, les aéroports, les fournisseurs de services de navigation aérienne, les fabricants d'avions et un soutien important des gouvernements.

2. ANALYSE

2.1. Les émissions nettes de carbone zéro peuvent être atteintes grâce à une combinaison d'élimination maximale des émissions à la source et de l'utilisation de technologies approuvées de compensation et de capture du carbone, comme suit :

a) Utilisation de carburant d'aviation durable (SAF)-65%
b) Investissement dans la nouvelle technologie aéronautique-13%
c) Amélioration continue de l'infrastructure et de l'efficacité opérationnelle de la gestion du trafic aérien (ATM)-3%
d) Utilisation des compensations approuvées-19%.



2.2 Récemment, l'OACI et les États soutenus par l'IATA ont mis en œuvre diverses initiatives qui soutiennent l'amélioration continue de l'infrastructure et de l'efficacité opérationnelle de gestion du trafic aérien l'ATM, par exemple, les routes préférées des usages (UPR), les vols directs planifiables, les routes aléatoires (FRA), etc.

2.3 Cependant, il existe un défi dans la quantification de la réduction des émissions, en raison de contraintes de ressources en raison de la réduction du personnel occasionnée par la pandémie de COVID-9 ou du manque de capacité au sein de diverses organisations impliquées dans ces initiatives.

2.4 Par conséquent, il est nécessaire de réunir toutes les parties prenantes et de convenir d'une approche et d'une méthodologie communes qui garantiront la collecte et l'analyse de ces données pertinentes par les compagnies aériennes, les ANSP et les aéroports afin de quantifier la réduction des émissions CO2 dans la région.

2.5 Atteindre l'objectif net zéro nécessite que l'ensemble de l'industrie et des gouvernements travaillent ensemble, ainsi qu'un mécanisme clair pour surveiller et suivre la réduction des émissions de CO2,

3 SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à prendre note des informations ci-dessus et à envisager les mesures suivantes :

Mettre en place une équipe au sein du Sous-groupe des opérations d'aérodrome et d'espace aérien (SG de l'AAO) composée de membres des États, des prestataires de services de navigation aérienne, des aéroports, des compagnies aériennes, des fabricants et des organisations internationales pour convenir d'une approche, d'une méthodologie, d'indicateurs de performance clés, etc. communs, pour suivre et surveiller la réduction des émissions de CO2 par rapport aux objectifs fixés dans la région et aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

……End……